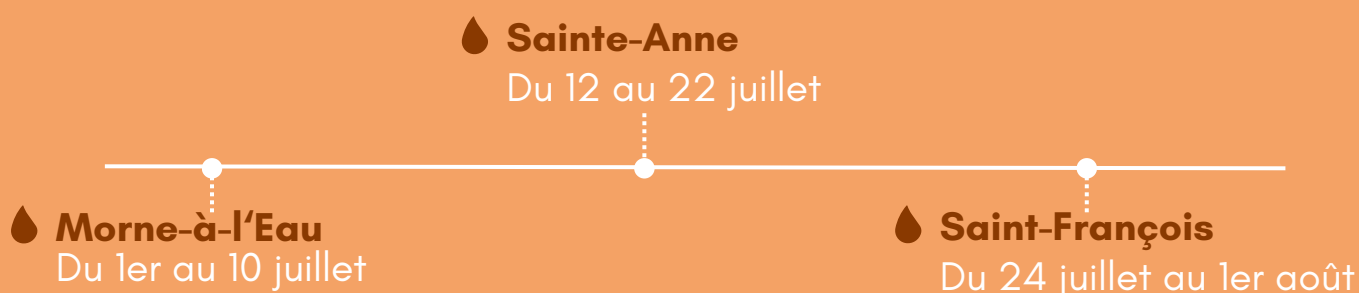


JUILLET 2024

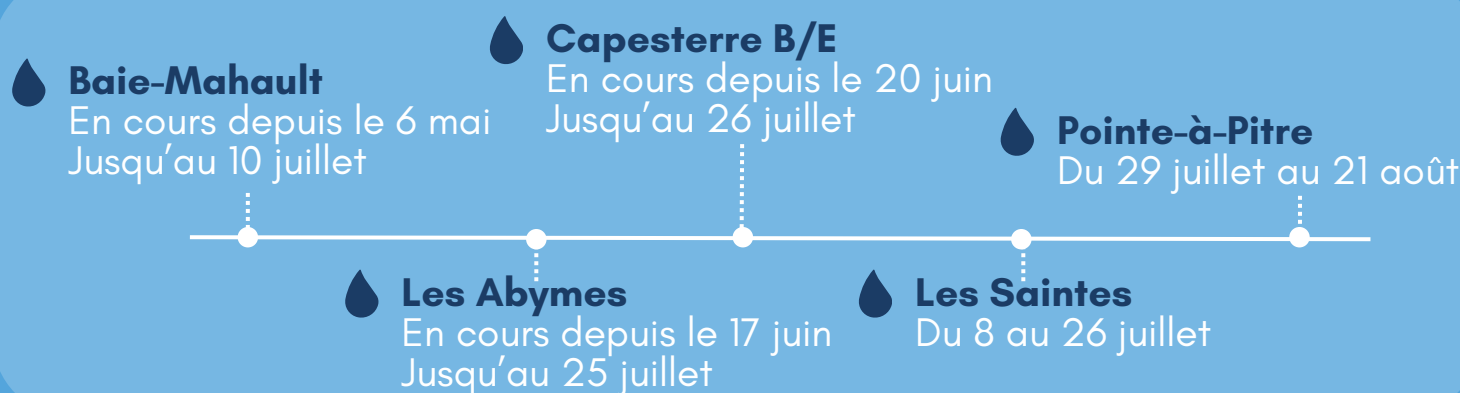
Au mois de **juillet**, le SMGEAG poursuit la relève des compteurs pour le 2ème quadrimestre 2024 dans les communes suivantes :



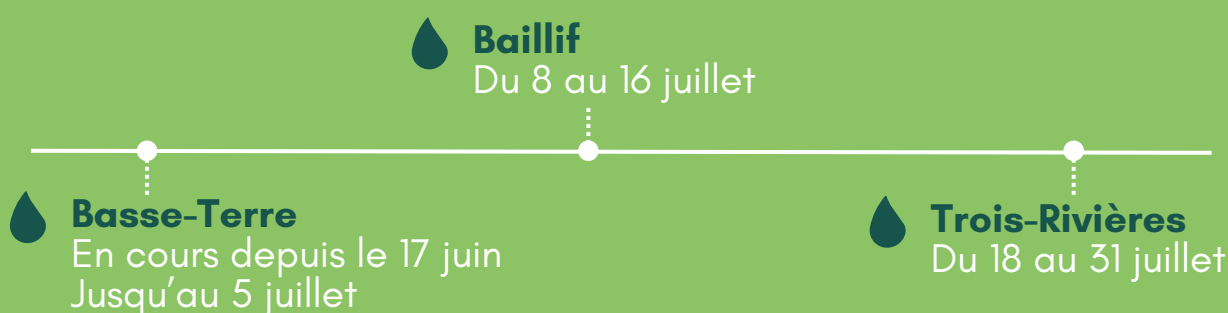
GRANDE-TERRE



CENTRE



BASSE-TERRE



COMMENT FACILITER LA RELÈVE



Veillez à rendre vos installations accessibles.



Veillez à attacher votre animal de compagnie afin d'éviter tout risque de morsure.



En cas d'absence, le releveur déposera un avis de passage dans votre boîte aux lettres. La carte d'auto relève remplie et signée est à renvoyer au service clientèle du SMGEAG.